

Mairie de  
Pouligney-



L u s a n s  
- 2 5 6 4 0 -

# BULLETIN MUNICIPAL

## JANVIER 2013





# A VOTRE DISPOSITION SUR LA COMMUNE

<b>BRENOT Emmanuel</b>	Menuiserie, agencement, escaliers	03 81 55 58 83
<b>CLERC Olivier</b>	MPC Mécanique de précision	03 81 63 26 89
<b>DÉBOUCHE Daniel</b>	Pédicure Bovin	03 81 63 22 05
<b>DELILLE Agnès</b>	Thérapeute psycho-corporel	06.15.14.81.52
<b>GACHOD Dominique</b>	Psychologue du travail	03.81.63.23.77
<b>HENRIOT Électricité</b> 03.81.55.55.21	Installation neuf et rénovation	
<b>HIRNIACK Vanessa</b>	Infirmière libérale	
<b>JACQUOT Daniel</b>	MENAGER 2000 TV-Hifi -Electroménager	03.81.81.07.20
<b>BLANCHOT Gérard</b>	LX Bières et escargots	06.85.20.33.38
<b>LACHICHE Patricia</b>	Gestion des Espaces Publicitaires	
<b>LOUIS Espaces verts</b>	Travaux paysagers	03.81.62.57.15
<b>ROULIN Franck</b>	Boulangerie - Épicerie	03.81.55.51.04
<b>THARRADIN Christophe</b>	Confection	03.81.63.21.02
<b>TRONCIN Emmanuel</b>	Chauffage, sanitaire, ventilation	03.81.62.53.85

## Sommaire

Le mot du maire et du maire délégué.....	4
L'état-civil 2012 .....	5
Les échos du conseil .....	6
Les travaux réalisés.....	8
Le périscolaire - accueil de loisirs.....	10
L'école .....	11
Le concours d'affiches.....	12
La bibliothèque .....	14
Un petit clin d'œil.....	15
La fusion des deux villages.....	16
Station d'épuration.....	19
La vie associative.....	22
Le relais des assistantes maternelles .....	30
Déchetteries .....	31
Informations diverses.....	32
Téléphones et horaires utiles.....	34

## LE MOT

### du Maire et du Maire délégué

Madame, Monsieur,

Adresser des vœux de bonheur et de réussite en cette période de difficultés et d'incertitudes peut paraître paradoxal, et pourtant c'est sans doute, au-delà de la tradition, une bonne manière de manifester notre volonté de faire bouger les choses. La responsabilité du maire est de savoir rassembler pour toujours mieux vivre ensemble et avancer collectivement. Cependant, ceci ne peut se concevoir sans les administrés.

Oui, car ce sont bien toutes ces forces vives de notre commune, entre autre un tissu associatif, ô combien dynamique, qui permettent le développement et l'animation de la vie locale, sociale, culturelle et sportive. Leurs actions sont des éléments déterminants dans la création de liens entre les administrés, un moyen de lutte contre la solitude et l'indifférence. Et c'est aussi notre action quotidienne et notre relation avec les autres qui, au-delà des mots, sont déterminantes et vecteurs de notre bonheur quotidien.

Pour toutes ces raisons, je voudrais donc très sincèrement vous remercier, toutes et tous, pour votre investissement quel qu'il soit, au service de notre belle commune.

La crise économique mondiale laisse augurer des situations compliquées et des moyens plus limités qui, comme vous l'avez constaté, font aujourd'hui partie intégrante de notre quotidien.

Mais, cette réalité inévitable ne doit cependant pas nous conduire à la morosité, ni au repli ou à l'inertie. Au contraire, elle doit nous inciter à être encore plus volontaires, réactifs, énergiques, innovants et toujours solidaires. Il nous faut éviter le piège de l'attentisme et garder confiance dans notre capacité à relever nos défis à poursuivre la transformation et l'animation de notre village.

C'est ce que nous avons fait en 2012 et cela s'illustre pour l'essentiel dans le bulletin annuel que vous allez découvrir.

Je vous en souhaite une agréable lecture.

J'espère que 2013 sera pour tous une année de bonheur et d'épanouissement au contact des autres.

Cordialement,

le Maire, Claude MESNIER

Le Maire délégué, Hélène ALBANESI

Le maire, le maire délégué et le conseil municipal vous invitent  
à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le :

Samedi 12 janvier à 10 h 30 à Poulligny, salle des associations

Vendredi 11 janvier à 18h30 à Lusans, salle de la mairie.

# L'ÉTAT-CIVIL

de 2012 - actes connus jusqu'au 1er décembre

## Les naissances

Alfred PERRETTE.....	14 janvier
Timéo PATOIS .....	23 janvier
Sacha MESNIER.....	11 février
Ninon TINET .....	21 février
Arthur BUCHWALTER .....	6 mars
Mylène DUBILLARD.....	8 mars
Soan LACHICHE.....	13 mars
Romain SERGENT .....	12 mai
Arthur CORDIER.....	20 mai
Violette NOEL .....	26 juin
Ulysse LACHICHE.....	3 juillet
Tim CALLANQUIN.....	14 août
Killian RAMEL.....	28 août

## Les mariages

LAUDE Marie-Agnès et MONNOT Gérard.....	21 janvier
PERRAUDIN Stéphanie et VEGA Samuel.....	28 avril
BERETTA Carole et BRENOT Sylvain .....	28 juillet
MAGNET Jennifer et CORDIER Laurent.....	1er septembre
DEBOUCHE Sandra et ERBA Jean-Pierre.....	3 novembre

## Les décès

FRANCART Christian .....	11 mars
BARDAUX Claudine.....	31 octobre
DORNIER Gilbert.....	19 novembre

# LES ÉCHOS

## du conseil municipal en 2012

### 30 janvier

- \* Désignation des coupes en forêt pour année 2012 (vente de bois et affouage).
- \* Travaux en forêt 2012 (entretien—plantations).
- \* Désignation garants d'affouage et de l'indemnité (100 euros).
- \* Compte rendu réunion avec Inspection Académique (carte scolaire - suppression éventuelle d'une classe).
- \* Bilan des travaux en régie effectués en 2011.
- \* Choix des travaux d'investissement pour 2012.
- \* Renouvellement de la convention Francas pour l'accueil des loisirs et la restauration scolaire.
- \* Choix de la maîtrise d'œuvre pour nouvelle station d'épuration (voir page 16).

### 21 février

- \* Vote du compte administratif 2011 et affectation du résultat. Excédent de 118.521,73 euros pour le budget principal, de 24.738,69 pour la forêt, de 80.829,78 euros pour l'eau, de 90.121,21 euros pour l'assainissement. Approbation du compte de gestion 2011 du trésorier.
- \* Présentation des travaux prévus pour 2012, chiffrés.
- \* Vote des subventions attribuées aux associations et à l'école pour un total de **7 442 euros**.
- \* Vote des indemnités des élus, sans changement par rapport à 2011.
- \* Premiers contacts avec les parents, les élus et la commission consultative pour aménager la place de Lusans.
- \* Carte scolaire : Décision de l'inspection académique : le groupe scolaire de notre commune conservera ses cinq classes à la rentrée 2012/2013.

### 26 mars

- \* Vote des taux des contributions directes (sans changement

par rapport à 2011).

- \* Vote du budget primitif 2012. Le budget principal fait ressortir un excédent prévisible fin 2012 de 113.259 euros. Le budget forêt un excédent de 18.069 euros. Le budget assainissement de 63.465 euros. Le budget eau de 58.780 euros.
- \* Demande de subvention pour la sécurisation de l'école dont le coût prévisionnel est de 7.374,60 euros.
- \* Convention SPA pour mise en fourrière des chiens errants : Non renouvellement car la SPA ne vient pas chercher les chiens sur place.
- \* Aménagement de la place de Lusans : proposition de la commission consultative pour le projet d'une aire de jeux pour les enfants de 3 à 10 ans.

### 22 mai

- \* Avis favorable sur le projet de Zone de Développement Eolien déposé par la communauté de communes Vaite Aigremont et la communauté de communes de la Bussiè-re.
- \* Demande de subvention au Conseil Général du Doubs et à la Caisse d'Allocations Familiales pour l'aménagement aire de jeux de Lusans dont le coût prévisible est de 9.436,50 euros HT..

### 26 juin

- \* Décision modificative n° 1 du budget principal : ajustement de crédit. L'excédent prévisible fin 2012 passe à 133 129 €.
- \* Décision modificative n°1 du budget de l'eau : pour écritures d'amortissement sans incidence sur le résultat.
- \* Dissolution du SIVU de la Poste de Roulans : La cession de l'ensemble des biens immeubles du syndicat devrait générer une recette de 13 100 € pour la commune.
- \* Contribution au fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et au Fonds d'Aide aux accédants à la propriété en Difficulté (FAAD) : la commune accepte d'apporter sa contribution à ces fonds distribués par le Conseil Général du Doubs, afin de répondre aux besoins des plus démunis.
- \* Badge déchetterie : démarche engagée pour obtenir le bad-

# LES ÉCHOS

## du conseil municipal en 2012

ge d'accès pour la commune.

- \* Classe mobile : vendue à la commune de Roulans au prix de 17 000 euros, suite aux deux classes construites et mise en fonctionnement à la rentrée 2011.
- \* Ecole : Départ d'Emilie JOUVE, directrice de l'école pour Baume Les Dames.

### 3 septembre

- \* Décision modificative n°2 du budget principal : ajustement de crédit : l'excédent prévisible fin 2012 passe à 129 029 €.
- \* Décision modificative n° 2 du budget eau : ajustement de crédit : l'excédent prévisible fin 2012 passe à 84.940€.
- \* Le rapport de l'eau de l'année 2011, présenté par la SAUR est adopté.
- \* Décision de réaliser une étude diagnostique du réseau d'alimentation de l'eau potable, obligatoire avant d'engager des travaux si l'on veut être subventionnés - coût = 6.595,50 euros.
- \* Schéma Directeur Départemental d'Aménagement Numérique (SDDAN) - transfert de compétence au profit de la CCVA.
- \* Avis favorable donné sur le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE).
- \* Dérogations scolaires : Chatillon/Marchaux et assouplissement dérogations internes à la CCVA.

### 8 octobre

- \* Présentation par le bureau d'études chargé de la maîtrise d'œuvre du projet de la nouvelle station d'épuration.
- \* Participation financière à la protection sociale des agents.
- \* Demandes de subventions sur investissements 2013 : les dossiers de demandes de subventions doivent être déposés pour le 31/10/2012 au Conseil Général et pour le 15/11/2012 à la préfecture : dossiers de subvention pour construction nouvelle station épuration, aire de jeux Pouligney, Pare-ballons terrain de football, renouvellement conduite chemin du Mont d'Or, analyseur de chlore, travaux de voirie chemin du Mont d'Or.

\* Vote des tarifs 2013 : surtaxe eau : **0.40 euros**

\* Tarif assainissement : **0.70 euros**

\* Tarif affouage : **25 euros**

- \* Renouvellement de la convention avec commune de Chatillon Guyotte pour l'accueil des enfants à l'école.
- \* Choix des entreprises pour travaux voirie 2012, sur le haut du Chemin du Mont d'or et le long de l'autoroute. L'entreprise Kolly est retenue pour un montant total de 42.372 euros HT.

\* Renouvellement adhésion au processus de certification PEFC pour la valorisation de la forêt communale.

### 12 novembre

- \* Décision modificative n° 3 du budget principal : ajustement de crédit. L'excédent prévisible fin 2012 passe à 139 669 €.
- \* Taxe aménagement : dans le même temps que la mise en application de cette taxe qui remplace les taxes locales, les surfaces taxables ont été modifiées. Afin de ne pas pénaliser les futurs constructeurs, le conseil municipal décide la baisse de la taxe d'aménagement qui passe à 2,80% au 1er janvier 2013 (au lieu de 3,30%).
- \* Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE) : votée par le Syded au coefficient de 8,28 au 1er janvier 2013. Le conseil municipal s'étonne de ce vote du Syded; en effet une majorité des conseillers communautaires s'était dégagee pour souhaiter un coefficient de zéro. Le conseil municipal demande l'annulation de cette nouvelle taxe.

## LES PRINCIPAUX DOSSIERS DE 2012

### Les travaux en régie

(travaux réalisés par les agents communaux)

#### Réhabilitation du groupe scolaire

Après les travaux de l'agrandissement de l'école avec la création de deux classes maternelle, l'ancien bâtiment est maintenant affecté aux trois classes primaire.

Les salles annexes de ce bâtiment (toilettes pour maternelle, petite cuisine, local copieur, rangements...) ont été entièrement réhabilitées pour créer des toilettes pour les plus grands, une salle de réunion pour l'équipe enseignante. L'entrée et le couloir ont dans le même temps été remis à neuf.

#### Classe mobile

La classe mobile qui a été installée lors de la création de la cinquième classe et dans l'attente de l'agrandissement de l'école, n'avait plus d'utilité. Elle a été vendue à la commune de Roulans. Démontée et remontée par nos agents, elle est utilisée maintenant par une association.

Des fondations et une plate-forme avaient été créées pour la pose de la classe mobile. Une réflexion sera menée avec le personnel enseignant pour l'utilisation de cette plate-forme. Pour information, le préfabriqué reste sur place pour une utilisation par le centre de loisirs pour l'accueil du matin et du soir et les vacances scolaires.

#### Mise en accessibilité église

Le seuil devant l'église a été supprimé et un nouvel accès a

été aménagé afin de rendre l'église accessible aux personnes handicapées.

Le chemin d'accès à l'église, par derrière, fera l'objet aussi d'améliorations d'accès fin 2012 ou en 2013.

Le plancher du clocher a été refait, et l'ancienne échelle a été remplacée, pour sécurisation de l'accès aux cloches.



#### Place de Lusans

Les travaux de la place de Lusans ont bien avancé en 2012 avec création de trottoirs, de places de parking et d'une aire de jeux pour les enfants.

La fin des travaux interviendra en 2013 après réfection du réseau d'eau, et réfection de la voirie Chemin du Mont



d'Or.

### Les autres travaux

#### Réfection façade église

#### Sécurisation de l'école

La sécurité à la sortie de l'école est un souci permanent pour les élus, avec l'afflux d'enfants qui doivent traverser la Grande-Rue, route départementale. Des barrières ont été installées pour éviter aux enfants de courir en traversant et des ralentisseurs ont été posés pour les véhicules. La vitesse dans cette zone est maintenant limitée à 30 km/h. Rappelons que malgré tous nos efforts, le risque zéro n'existe pas. Nous demandons aux parents d'être vigilants et d'apprendre à leurs enfants à l'être également.



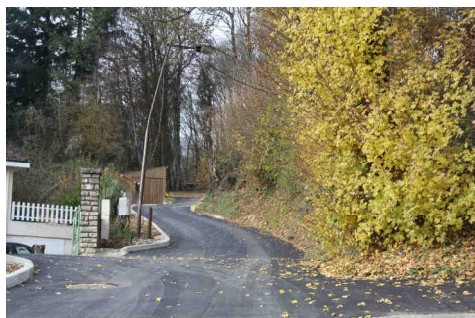


# LES PRINCIPAUX DOSSIERS DE 2012

Par deux tranches de travaux en 2010 et 2011, trois façades de l'église ont été restaurées. Les travaux de restauration de l'église sont cette fois terminés, avec la rénovation de la façade sud. Cette dernière tranche a un coût de 16.640 euros TTC, subventionnée pour 30% par le Conseil Général du Doubs et pour 20% par l'État. Rappelons que, globalement, pour le financement de ces travaux, la commune a été largement aidée par l'État, le Conseil Général du Doubs et la participation de l'association Saint-Étienne.

## La voirie

Un petit tronçon de la voie communale a été rénové en bout du chemin du Mont-d'Or, suite à la construction d'une nouvelle habitation : coût 5.286 euros TTC subventionnés pour 20% par l'État.



Le  
ru-

chemin  
ral le  
long de  
l'auto-  
route

qui se dirige vers « Les Brousses » a aussi été refait. Coût : 45.390 euros TTC subventionné par le Conseil Général du Doubs pour 30%.

## Amélioration de la production d'eau

Le Conseil Général du Doubs qui aide la commune financièrement sur les travaux d'eau, nous demande de réaliser un diagnostic eau avant l'étude de nos dossiers de subventions. Ce diagnostic permet de définir les travaux prioritaires et de les planifier sur plusieurs années. Cette étude a débuté fin 2012 et se terminera début 2013. Elle permettra au Conseil Général du Doubs, de subventionner les travaux de réseau d'eau Chemin du Mont-d'Or.

Par ailleurs, dans le contrat d'affermage, signé fin 2011, la SAUR s'était engagée à réaliser des travaux d'amélioration de la production d'eau potable, en installant un analyseur de chlore. En cas de fortes pluies, l'eau turbide s'écoulera vers le milieu naturel et ne sera orientée vers la bache de reprise que si elle est conforme aux obligations réglementaires.

## Les divers achats

## Radiateurs

La mairie de Lusans et le logement communal ont été équipés de nouveaux radiateurs.

## École

3 pochoirs pour marquage au sol

## Périscolaire

Un réfrigérateur et un congélateur (remplacement)

## Outillage

Une débroussailleuse et une ponceuse

## Bibliothèque

Deux chaises

## Secrétariat

Deux moustiquaires

## Et en 2013 ?

Le budget 2013 n'est pas encore réalisé. Toutefois, le conseil municipal s'est déjà positionné sur les investissements suivants, avec demandes de subventions déposées à l'automne 2012.

## Aire de jeux à Pouligney

Une aire de jeux, à peu près identique à celle de Lusans sera installée « à Cuvotte », zone d'espaces verts en face de l'école.

## Travaux sur le réseau d'eau potable - Chemin du Mont-d'Or

La conduite fonte sera remplacée par une conduite PVC de diamètre supérieur.

## Réfection voirie Chemin du Mont-d'Or

Après les travaux sur le réseau d'eau et la création des trottoirs, le Chemin du Mont d'Or fera l'objet d'une réfection complète.

## Filets pare-ballons au terrain de football

Un grillage sera installé sur deux côtés du terrain de football afin d'éviter les pertes des ballons autour du terrain.

De plus, la balustrade sur les escaliers de la salle du conseil et des mariages sera remplacée.

Une réflexion sera menée pour la création d'un site internet de la commune. Des personnes bénévoles se sont déjà fait connaître pour apporter leur aide.

## L'ACCUEIL DE LOISIRS

Situé au 14, Grande Rue à Pouligney-Lusans, l'accueil de loisirs est géré par les FRANCAS DU DOUBS. Il accueille des enfants de 3 à 11 ans, sur les temps de périscolaire (matin et soir) et de restauration scolaire (midi)

**de 7h30 à 8h35 – de 11h45 à 13h15 – de 16h15 à 18h30.**

Un accueil spécifique est mis en place pour les jeunes de 11 à 17 ans sur les vacances d'hiver et d'été.

Le périscolaire du matin propose des jeux ou activités basés sur le volontariat des enfants ; c'est un temps calme s'adaptant au rythme de l'enfant.

Le soir, différentes activités sont mises en place : activité culinaire, sportive, artistique, d'expression, ... Les jeudis soirs sont dédiés à la cuisine et un second jour de la semaine est dédié au théâtre, musique, danse, avec une intervenante et ce, à compter du 12 octobre 2012.

Le temps méridien est consacré à la restauration et à l'éducation, au goût via des repas très variés livrés par le Château d'Uzel en liaison froide. Après le repas, le temps d'hygiène (lavage des mains et brossage des dents) rythme la pause méridienne de chaque jour. Pensez aux brosses à dents de vos bouts d'chou !

Les inscriptions doivent se faire selon un planning distribué un mois à l'avance cependant les inscriptions exceptionnelles de dernière minute sont tolérées à condition d'être communiquées 48h à l'avance !

**Toute absence de l'enfant est à signaler au minimum la veille avant midi pour annuler un repas. Pour toute absence non signalée ou hors délai, les repas sont facturés de manière normale (les repas ne peuvent être annulés le vendredi pour le lundi).**

Les inscriptions doivent être déposées, à l'intention du directeur, soit dans la boîte aux lettres située devant le périscolaire au 10 Bis, Grande rue, soit par mail : [periscolaire.pouligneylusans@hotmail.fr](mailto:periscolaire.pouligneylusans@hotmail.fr)

Le directeur peut également être joint par téléphone au **06.72.21.29.12**.

Le personnel permanent :

Directeur : Boris Berman (en remplacement de Tatiana Caldas Gomes à partir du 12/11/2012)

Personnel de service : Chantal Cordier

### Pass' Loisirs et Vacances

Le centre de loisirs propose un mercredi sur deux des activités aussi bien ludique, artistique, d'expression ou encore sportive. Les sorties se font en partenariat avec les Francas de Roulans et de Deluz Laissey, fonctionnement plus propice aux rencontres entre les enfants. Chaque mois, des plaquettes « Pass' Loisirs » sont distribuées aux familles par le biais de l'école, ils sont également consultables aux tableaux d'affichage de Pouligney et de Lusans.

Les petites vacances ainsi que les grandes vacances proposent aux enfants un centre à thème. Les enfants sont accueillis selon trois régimes : en journée complète avec ou sans repas (8H30 à 17H00 ou 8H30 à 11H30 et de 13H30 à 17H30) et en demi-journée (13H30 à 17H30).

Pour les ados de 11 à 17 ans, un **séjour neige** est proposé pour les vacances d'hiver. Au programme pour les ados : ski, raquettes, luge, patinoire, ...et soirées à thèmes... Une plaquette sera distribuée courant novembre.

L'été, diverses sorties ludiques leur sont proposées : Karting, Europapark, Cuisine avec un chef renommé,...

\* Les articles sont intitulés DELUZ car ils apparaissent sous l'égide FRANCAS SECTEUR EST. Tous les enfants de Pouligney-Lusans ont réalisé ces sorties en partenariat avec Roulans et Deluz-Laissey.

**Deluz**  
**La cuisine gastronomique**  
**se savoure avec les Francas**



■ Les jeunes apprentis pâtisseries ont pu déguster leurs réalisations à la fin de l'activité.

# L'ÉCOLE

## Organisation pédagogique et répartition des effectifs

TPS/PS/MS / 23 élèves - Mme SÉNÉCHAL les lundis, mardis et vendredi - Mme LANGARD les jeudis

GS : 18 élèves - Mme PIGUET

CP : 20 élèves - Mme BOLOT

CE1 / CE2 : 23 élèves - Mme BONGEOT les mardis, jeudis et vendredi - Mme LANGARD les lundis.

CM1 / CM2 : 27 élèves - Mme CARRO-CAILLET les lundis, jeudis et vendredis - Mme LANGARD les mardis.

## Installation du conseil d'école

161 inscrits - 52 votants - 50 exprimés - 2 blancs-nuls

Les 5 sièges de la liste ont été pourvus. Seulement 32% des parents se sont exprimés. Mmes Sikora, Mezergues, Ferrari, Débouche et Jean sont élues comme titulaires, Mmes Viennet et Gérard sont élues comme suppléantes.

## Toutes les classes ont participé à l'opération nationale "Nettoyons la nature" le 28/09/12 après-midi.

Il s'agit pour nous de travailler sur l'éducation à la citoyenneté et au développement durable, en sensibilisant les enfants au problème de la gestion des déchets et de la protection de la nature. Nous avons "opéré" aux abords de l'école.

Cette opération a été sponsorisée par les centres Edouard Leclerc : des tee-shirts et des gants ont été offerts aux enfants pour s'équiper à cette occasion.

Par ailleurs, le groupe Érastus (musiciens-chanteurs venus de Prague) ont offert une petite prestation aux enfants de l'école le jeudi 6 septembre 2012 avant leur concert à l'église de Pouligney-Lusans le soir.

Enfin, la classe de CM1-CM2 va participer au concours national d'affiches des Francas et devrait se rendre à la finale qui se déroulera à Lons-Le Saunier en novembre prochain.



## Concours d'affiches

Les élèves de Poulligny-Lusans s'affichent avec succès.

### Bref historique

Le concours international d'affiches ( dont la thématique porte sur la Convention internationale des Droits de l'enfant ) a été créé il y a plus de 15 ans par les Francas de la Seine Saint Denis. Ce projet d'abord départemental a essaimé et se réalise aujourd'hui dans chaque département français mais également dans une trentaine de pays partenaires.

Depuis 2009 (20ème anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant) le concours d'affiches bénéficie du patronage du ministère de l'Education nationale. Il est inscrit dans la liste des actions éducatives participant à la construction de la citoyenneté à l'école.

### Et à Poulligny-Lusans

Depuis trois ans l'école participe à ce concours. Les DDEN (délégués départementaux de l'Education nationale) représentés sur la commune par Jean-Gérard Pernin apportent leur soutien à cette opération.

La réalisation pilotée par les enseignants bénéficie toutefois des conseils professionnels de Patrice François qui intervient bénévolement tout au long du projet sur les problématiques concrètes de réalisation et de mise en forme.

A chacune de ses participations, l'école de Poulligny-Lusans a été sélectionnée au niveau départemental.

Cette année, les affiches réalisées par la classe de CM2 de Mme Carro-Caillet ont été présentées également au conseil municipal de Besançon qui en a retenu trois. Parmi ces trois, figure une affiche réalisée par les élèves de l'école de Poulligny-Lusans . Belle reconnaissance !

2012 a vu également la finale nationale de ce concours se dérouler dans notre région, à Lons le Saunier. Les élèves de l'école s'y sont rendus le jeudi 22 novembre et ont pu participer aux différents ateliers proposés dans le cadre d'une journée réservée à l'accueil de scolaires.

Que tous les acteurs de ce projet soient ici remerciés pour leur implication dans cet évènement porteur de valeurs citoyennes.

Bravo à :



Affiche sélectionnée par le jury départemental et par le conseil municipal de Besançon

## Concours d'affiches

### Donnons la parole à Patrice François :

Sollicité par les Francas, j'interviens dans le cadre des activités artistiques dans la classe de cours moyen, classe de 27 élèves que je connais bien puisque c'est la troisième année que je les aide à des productions de groupe.

Les enfants ont choisi leur slogan après avoir réfléchi sur les droits des enfants. Puis ils ont décidé des éléments qui allaient composer leur affiche.

Ils ont appris à symboliser ces éléments, donc à les simplifier pour qu'ils soient lisibles et compréhensibles.

Ensuite les tâches se sont partagées entre les dessinateurs, les coloristes et les spécialistes en écriture, en découpage, en collage ou encore en objets 3D.

Les consignes étaient précises : lisibilité, soin, mise en page logique...

.....et voilà, le résultat est plus que satisfaisant.

Durant ces 6 vendredis après midi, la classe ressemblait à une vraie ruche ou chacun s'activait et prenait du plaisir aux tâches qui lui incombait.



Affiches sélectionnées par le jury départemental



# LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

**Heures d'ouverture hors vacances scolaires : mardi et jeudi : 16h00 à 19h00**

**Vacances scolaires : jeudi de 18h00 à 19h00**

**Fermé pendant les vacances de Noël**

En novembre, la bibliothèque a accueilli son 270<sup>ième</sup> lecteur.

2 expositions ont été prêtées par la Médiathèque du Doubs :

## Les dinosaures en Octobre



L'exposition sur les dinosaures a été un franc succès, de nombreux livres sur la vie des dinosaures ont été empruntés par les jeunes lecteurs.

## Noël en Novembre



Le 27 septembre 2012, 2 bénévoles ont participé au rassemblement annuel des bibliothécaires du Doubs à la nouvelle médiathèque de Frasne.

### Contacts :

#### Bibliothèque :

Téléphone : 03.81.55.59.83 aux heures d'ouverture - Email : [bibliotheque.pouligneylusans@yahoo.fr](mailto:bibliotheque.pouligneylusans@yahoo.fr)

#### Responsables :

Suzanne Brahier : 03.81.57.97.57 - Béatrice Vautherot : 03.81.63.20.56

# UN PETIT CLIN D'ŒIL

## d'une famille du village

### .....partie aux Philippines



Bien qu'ayant quitté Pouligney-Lusans en décembre 2011, nous n'en oublions pas pour autant le magnifique village de Pouligney-Lusans.

Les Philippines, c'est un immense archipel composé de 7107 îles (dont 2000 seulement sont habitées et /ou ont un nom), à 11000 km de la France mais dans le même hémisphère.

Le climat est tropical avec 2 saisons principales : l'été de février à mai (les t° varient alors de 30 à 37° et il ne pleut quasiment pas) et la saison humide de juin à janvier (où il ne fait « que » de 25 à 30°). Pendant la saison humide, la pluie est très abondante mais les orages peuvent ne durer que quelques heures et après il fait à nouveau très beau (mais pas moins chaud !)

Nous habitons sur l'île de Cebu, dans la région des Visayas au centre des Philippines donc nous sommes relativement bien protégés des typhons et autres inondations. Nous avons cependant vécu 2 tremblements de terre depuis notre arrivée et ce n'est pas courant ici donc les habitants étaient perdus et apeurés... nous aussi quand même !

Les enfants sont dans une école internationale. La langue d'enseignement est l'anglais. Ils sont parfaitement intégrés et quasiment tous bilingues moins d'un an après notre arrivée ici. A l'école, l'uniforme est obligatoire pour tout le monde, école publique ou privée. L'école (du lundi au vendredi, mercredi inclus) commence tôt le matin (7h30) et finit entre 11h30 (jusqu'en Moyenne Section) et 14h30 ou 15h10 pour les plus grands (de la Grande Section à la terminale). A cela, il faut ajouter 2 à 3 clubs artistiques et/ou sportifs par semaine.

Les célébrations sont monnaie courante : on fête les Saints des différentes communautés religieuses (le pays est à 80 % catholique et autant de pratiquants et même si l'État est officiellement séparé de l'Église, la religion est omniprésente !), on fête Noël (de début septembre à début janvier on vous souhaitera « joyeux Noël dans tous les magasins ! ) et la nouvelle année (qu'on vous souhaitera jusqu'à mi février...)

Le pays est très beau, les habitants ont toujours le sourire malgré les conditions de vie parfois très difficiles : le salaire moyen est de 130 euros par mois mais beaucoup vivent avec moins que ça. Les maisons luxueuses côtoient les bidonvilles faits de tôle, de bâche plastique et de bois.

Ce qui nous manque surtout, c'est l'aspect culturel qu'on trouve en France... à Cebu, il y a 700000 habitants... 3 musées, quelques monuments... et on peut faire le tour de tout ça en une matinée...

Ce qui est en revanche très appréciable (outre le climat auquel on s'habitue très vite finalement), c'est qu'en 2 heures, on peut aller sur d'autres îles et profiter des paysages magnifiques, de la mer à 30° toute l'année et de la faune sous marine très variée. Les Philippines sont une destination très prisée pour la plongée sous marine.

La nourriture est composée de riz... de riz... de riz... mais aussi de fruits savoureux et délicieux (tels que les mangues et les ananas) et de poissons aux couleurs sublimes et très très bons également.

**Points négatifs** : le **non-respect de l'environnement** : tout le monde jette tout par terre et **les difficultés routières** : par exemple, on met environ 30 min pour aller à l'école qui est à 7 km !

**Points positifs** :

l'accueil et le sourire des gens, la richesse des paysages, le climat, et la variété de nourriture héritée par l'histoire des Philippines (colonie espagnole pendant 350 ans puis sous gouvernance américaine pendant 50 ans). **Le pays est très tolérant** compte tenu de la multitude des cultures et des nationalités représentées ici (les japonais, coréens, américains et chinois sont les principales présentes sur Cebu).

Nous sommes très heureux ici... mais serons contents de rentrer au pays 1 à 2 fois par an pour retrouver nos familles, nos amis, nos marques et notre culture... notre gastronomie et notre climat... même si ce dernier est un peu rude ! Alors à bientôt !

Stéphanie, Yann, Cyprien, Constance, Côme et Célestin  
LARRANDABURE



# LA FUSION DES DEUX VILLAGES

## Déjà 40 ans

Il y aura 40 ans, le 1er janvier 1973 (arrêté préfectoral du 22 décembre 1972) que les communes de Pouligney et de Lusans ont fusionné par association.

Revenons quelques instants sur cette décision, préparée au cours de l'année 1972, et qui a permis d'unir le destin de nos deux communes.

Nous vous proposons un petit retour en arrière pour rappeler le contexte de l'époque et nous donnerons également la parole à Pierre BONNOT, maire de Pouligney à l'époque, un des acteurs principaux de ce choix.

Au début des années 1970 nous assistons en Europe et en France à des tentatives de réorganisation des collectivités territoriales.

En Europe du Nord s'engage ou se poursuit un processus de réduction du nombre des communes.

En 40 ans, la Suède réduira de 87% le nombre de ses communes (2 281 à 290). Le Danemark, le Royaume Uni, la Belgique de plus de 75%, l'Autriche, la Norvège, l'Allemagne de plus de 40% (14 338 à 8 414).

En France, les régions sont créées en 1972. Dès 1971 la loi du 16 juillet dite loi Marcellin rend possible les fusions et les regroupements de communes :

- soit par fusion simple : une commune plus importante en absorbe une autre plus petite,
- Soit par fusion complexe ou association : la plus petite des deux entités garde un certain nombre de prérogatives. La plupart des communes associées ont été créées dans les quatre années qui ont suivi la loi. En 1975, 1 007 associations dont 36 dans le Doubs.

## A quoi ressemblaient nos deux villages au début des années 1970 ?

Lusans compte 62 habitants (recensement de 1968—73 habitants en 1962). Il n'y a plus d'école, les élèves sont scolarisés à Roulans. Il existe un réseau d'eau mais pas d'assainissement.

Pouligney compte 209 habitants (188 en 1962). La commune possède une école avec deux classes (50 élèves). Un réseau d'eau autonome et un assainissement partiel complètent l'équipement communal. Une fromagerie située à la sortie du village en direction de Chatillon Guyotte (bâtiment actuellement occupé par l'entreprise HENRIOT Electricité) peut traiter entre 7 000 et 10 000 litres de lait/jour.





# LA FUSION DES DEUX VILLAGES

## Déjà 40 ans

### ENTRETIEN AVEC PIERRE BONNOT Maire de Pouligney au moment de la fusion

Q : *Comment est venue l'idée de la fusion ?*

R : Nous avons été sollicités par la préfecture qui voulait faire avancer l'idée des regroupements de communes.

Q : *Pourquoi Pouligney et Lusans ?*

R : Notre rapprochement était naturel car nous partagions l'église, le cimetière, la laiterie traitait le lait de nos exploitations agricoles. Aucune autre association n'aurait été possible.

Q : *Est-ce que le fait que votre frère était maire à Lusans a facilité la fusion ?*

R : Cela a eu un impact positif mais il n'y a eu aucune opposition dans nos conseils, en particulier à Lusans où presque la totalité des familles étaient représentées au conseil. La fusion a été votée à l'unanimité des deux côtés.

Q : *Comment peut-on interpréter ce choix unanime ?*

R : Le secrétaire général de la préfecture est venu présenter la fusion devant le conseil. Nous avions des projets à mettre en place comme l'assainissement et des budgets très réduits. Les incitations financières étaient intéressantes, les subventions étaient augmentées de 50%. Cela a participé aussi à nos choix.

Q : *Pourquoi avoir choisi la fusion par association plutôt que la fusion simple ?*

R : La fusion par association maintenait l'identité de Lusans avec un maire délégué et d'autres prérogatives.

Q : *40 ans après, quel regard portez-vous sur la fusion ?*

R : Je n'ai aucun regret, bien au contraire. Personne n'y a perdu dans l'affaire. Du chemin a été parcouru. La commune s'est développée, des investissements ont été faits. Il est nécessaire de se parler pour avancer dans les deux villages de façon concertée et harmonieuse. C'est pas si mal par les temps qui courent.

La fusion entre Pouligney et Lusans a traversé le temps, cependant la loi Marcellin est généralement présentée comme un échec en raison du faible nombre des fusions réalisées par rapport au nombre total des communes (36 685 en 2009). Au 1er janvier 2009 il y avait 710 communes associées dont 28 dans le Doubs.



# LA FUSION DES DEUX VILLAGES

## Déjà 40 ans

### Approbation de la fusion

Les conseillers municipaux se sont réunis les 23 et 28 novembre 1972 et ont approuvé à l'unanimité le projet de fusion.

#### A Pouligney :

Messieurs BONNOT Pierre (maire), ROTA Léon, ROULIN Luc, GLAUSER Rodolphe, BRAHIER Joseph, MESNIER René, CUENIN Jean, LAMBELIN Marcel, SAUTREY Jean, DEBOUCHE Robert, VAUTHEROT Pierre

#### A Lusans :

Messieurs BONNOT Marcel (maire), RAVOT Eugène, MAILLOT Raymond, VALY Denis, VALY Raymond, BLANCHOT Robert, RAVOT Jean, TISSERAND Constant, BRAHIER Alfred

Soit 13 cultivateurs, 3 chauffeurs, 1 agent de maîtrise, 1 maçon, 1 manœuvre, 1 employé PTT

### Les attendues de la fusion

La nouvelle commune s'appelle Pouligney-Lusans.

La création de la commune associée entraîne de plein droit la création :

- ⇒ d'un nouveau maire délégué avec pouvoir d'Etat Civil et de police,
- ⇒ d'un sectionnement électoral
- ⇒ d'une annexe de la mairie
- ⇒ d'une section du bureau d'aide sociale
- ⇒ d'une commission consultative de trois membres.

Il n'y a plus qu'un seul budget qui regroupe les produits financiers des deux villages. L'affouage reste distinct dans chaque village.

### Éléments financiers

#### Compte administratif 1969

	Recettes en francs	Correspondance en euros	Dépenses en francs	Correspondance en euros	Revenus forestiers	
					En francs	En euros
POULIGNEY	188 348	204 173	138 065	149 666	22 630	24 532
LUSANS	28 103	30 464	13 467	14 599	1 762	1 910

**Budget 1971** (Sources : Préfecture du Doubs — Correspondance en € : « Le particulier »)

	Produits des impôts		Endettement / habitant		Revenus patrimoniaux/hab.	
	En francs	En euros	En francs	En euros	En francs	En euros
POULIGNEY	9 821	9 618 soit 46/hab.	519/hab.	506/hab.	157/hab.	153/hab.
LUSANS	2 749	2 680 soit 43/hab.	186/hab.	181/hab.	66/hab.	64/hab.
Pouligney- Lusans en 2012	188 euros/hab		euros/hab.		euros/hab.	

Et pour sourire :

- « Y » est la commune qui a le nom le plus court de toute l'Union Européenne (81 hab. dans la Somme)
- Saint-Rémy-en-Bouzemont-Saint-Genest-et-Isson possède le nom le plus long (588 hab. dans la Marne)
- Niederschaeffolsheim (Bas Rhin – le plus long sans tiret) - En Franche-Comté la commune de Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrejux-et-Quitteur (Haute-Saône) possède le nom le plus long.

# STATION D'ÉPURATION

## Petit retour en arrière

### Station d'épuration : histoire d'eau

En 1970, la rivière « La Corcelle » est polluée entraînant la destruction d'une partie importante de sa flore et de faune. L'enquête révèle que la pollution provient du déversement sans traitement des eaux usées des communes de Chaudefontaine et Pouligney.

En septembre 1972, « La Corcelle » est à nouveau polluée en aval de la résurgence de Mieslot. Chaudefontaine ayant effectuée des travaux d'assainissement, seule la commune de Pouligney est mise en cause, d'autant plus que la laiterie rejette du sérum avec ses effluents.

Le préfet du Doubs demande, par un courrier du 17 novembre 1972, au conseil municipal de prendre une décision de principe pour la construction d'une station d'épuration.

Le conseil municipal prend cette décision le 23 novembre 1972. Les conseillers, qui se penchent aussi sur la fusion entre Pouligney et Lusans, savent qu'en cas de fusion les subventions accordées seront majorées.

La direction départementale de l'Agriculture se charge de la préparation du projet, de l'élaboration du dossier qui est l'objet d'une délibération en juillet 1974.

En octobre 1974, la fromagerie cesse définitivement son activité ce qui apporte des modifications aux dimensionnements de la station d'épuration.

La commune achète un terrain de 5,20 ares situé près de la laiterie (actuellement l'atelier communal) pour la somme de 5 200 francs (correspondance en euros : 3 440 € - 1 franc en 1975 = 0.66159 €)

L'appel d'offres bénéficie à la société SABLA de Villeurbanne qui propose un ouvrage « décanteur digesteur » par procédé de bio-disques pour une capacité de 400-500 habitants.

Le travail est réalisé entre juillet et octobre 1975.

Coût de la construction : 189 547 francs (140 158 €)

Les subventions seront majorées de 50% du fait de la fusion.

Il faut signaler que des travaux seront réalisés également à Lusans : un digesteur décanteur primaire de 30 299 francs soit 22 404 € et 760 m de canalisations par l'entreprise CLIMENT de Saône pour 89 461 francs soit 66 151 €.

### Pourquoi une nouvelle station d'épuration

### à Pouligney ?

L'emplacement de la nouvelle station d'épuration a été difficile à définir. Dans un premier temps la commune avait

1. La taille de la station ne correspond plus au nombre d'habitants.
2. Le système de digesteur-décanteur est obsolète avec pour conséquence des nuisances sur une partie du village (odeurs).
3. Beaucoup d'eaux parasites (en cas de fortes pluies, sources) perturbent le fonctionnement normal d'une station d'épuration.

choisi de la positionner en forêt sur un terrain communal, à gauche en partant sur Chaudefontaine. La police de l'eau a refusé précisant que le terrain forestier présente un caractère humide de par les caractéristiques pédologiques observées, ainsi que le cortège floristique et les habitats qu'il définit. Le conseil municipal a reporté le choix de l'emplacement sur des terres cultivables à droite en partant sur Chaudefontaine.



Emplacement de la future station d'épuration

# STATION D'ÉPURATION 2013

## Un fonctionnement nouveau

### Principe de fonctionnement

Les eaux usées, après un dégrillage grossier, destiné à retenir les matières volumineuses et déchets de toutes sortes contenus dans les eaux usées, seront introduites gravitairement sur un premier étage de massif filtrants plantés de roseaux. Il s'agit d'un procédé biologique à cultures fixées sur supports fins donc basé sur la percolation de l'eau usée au travers de massifs filtrants colonisés par des bactéries qui assurent les processus épuratoires.

A la différence des lits d'infiltrations, la caractéristique principale des filtres plantés de roseaux réside dans le fait qu'ils peuvent être alimentés directement avec des eaux usées brutes sans décantation préalable et après un simple dégrillage.

Ceci est rendu possible par la plantation de roseaux dont l'important système racinaire se développe dans le massif filtrant. Il comporte des tiges souterraines à partir desquels se développent des tiges qui viennent perforer les dépôts superficiels et ainsi créent des passages pour l'eau en évitant le colmatage.

Le matériau filtrant se compose de plusieurs couches de graviers, à la granulométrie étudiée.

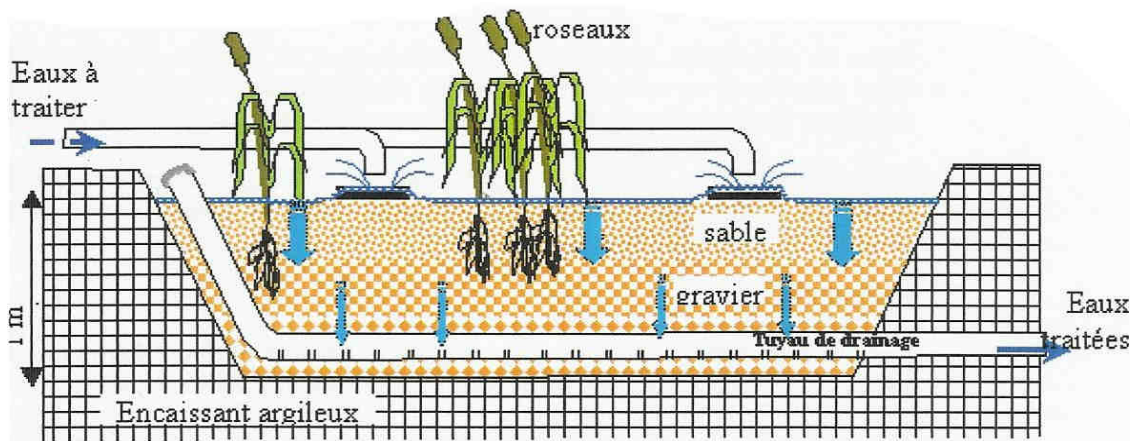
Des drains, ventilés, récupèrent et évacuent les effluents filtrés.

Un second étage de massifs filtrants est alimenté de la même façon, par un dispositif comparable. En sortie de ce second massif, les eaux peuvent être comptées puis retournées au milieu récepteur.

### Roseaux

La présence de roseaux contribue à :

- ⇒ empêcher la formation d'une couche colmatante en surface liée à l'accumulation des matières organiques retenues par filtration mécanique.
- ⇒ favoriser le développement de micro-organismes cellulolytiques lesquels contribuent au même titre que les rhizomes, racines, radicelles mais aussi lombrics à une minéralisation poussée de la matière organique avec formation d'une sorte de terreau parfaitement aéré et de perméabilité élevée.
- ⇒ assurer une protection contre le gel dans la mesure où les massifs en hiver sont couverts par la végétation.
- ⇒ créer de l'ombre et donc maintenir une hygrométrie contribuant à la formation d'une biomasse bactérienne
- ⇒ accroître la surface de fixation des microorganismes par le développement racinaire. De plus, il semblerait que les tissus racinaires et leurs exsudats constituent des niches plus accueillantes que des substrats inertes car un sol planté est biologiquement plus riche et actif qu'un sol nu.
- ⇒ participer à l'intégration paysagère des dispositifs



# STATION D'ÉPURATION 2013

## Coût et financement

### Le coût

Le tableau ci-dessous donne le détail du montant des travaux en H.T., sachant que la maîtrise d'œuvre est déjà engagée pour un montant de 23.681 euros TTC.

La nouvelle station d'épuration exige d'importants travaux sur le réseau afin de ne pas apporter un trop fort flux d'eaux pluviales à la station. Une partie du réseau dit « unitaire » (eaux usées et eaux pluviales dans le même conduit) sera remplacé par un réseau « séparatif » : un conduit différent pour les eaux usées et pour les eaux pluviales. Un système sera installé pour permettre aux eaux pluviales d'être dirigées directement dans la faille et non pas amenées à la station.

Ces travaux de réseau viennent augmenter considérablement le coût global du projet.

Les chiffres donnés ci-dessous, sont une estimation de l'avant-projet, réalisée par le bureau d'études Sciences Environnement chargé de la maîtrise d'œuvre du projet.

**Nous comptons pouvoir réduire ce chiffre après avoir mis les entreprises en concurrence. Des montants plus précis pourrons vous être présentés au printemps 2013.**

Le montant H.T. global est de 1 069 351,50 €.

Un dossier de demande d'aide financière a été déposé en octobre 2012 au Conseil Général du Doubs et à l'Agence de l'Eau. Nous devrions recevoir une subvention de l'ordre de 50 à 60%, soit de 530.000 à 642.000 euros.

Rappel : pour plus de transparence, les budgets assainissement, eau et forêt ne font pas partie du budget général. Ce sont des budgets propres, qui doivent s'équilibrer.

Cependant, dans ce cas précis de travaux très importants, le budget assainissement ne pourrait être équilibré par la seule redevance de l'assainissement, même avec un amortissement sur 30 ans. Le budget principal devra être ponctionné pour venir abonder le budget assainissement et éviter une augmentation trop forte de la redevance. Les investissements sur le budget principal devraient être quelque peu réduits durant les premières années.

Ainsi, en 2013, 50.000 euros peuvent être pris sur les fonds propres du budget assainissement, et 100.000 euros pourraient être pris sur fonds propres du budget principal.

Le solde fera l'objet d'un emprunt (environ 350.000 euros). L'amortissement du prêt sera équilibré par la redevance d'assainissement et par le budget principal.

L'état de la dette de la commune, avec des prêts qui arrivent en fin de remboursement sur trois années consécutives, permet cet emprunt sans prendre de risque.

### Et le financement ?

#### *COUT DE LA STATION D'ÉPURATION*

Travaux filtres plantes de roseaux	727 680.00
Travaux de modification de réseau de collecte	191 250.00
Préparation chantier/étude exécution/plan recollement ...	22 500.00
Travaux préparatoires (8,5% du HT des travaux)	77 000.00
Divers et imprévus	50 921.50
TOTAL H.T.	1 069 351.50

## LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE



L'association ÉLAN,  
L'association des parents d'élèves,  
L'association Saint-Étienne,  
Le club du 3ème âge,  
Le club de Gymnastique,  
Le Tennis-club Roulans Pouligney-Lusans,  
Le football-club Aigremont-Montoille,  
L'A.I.C.A. Pouligney-Lusans/Chatillon-Guyotte,  
L'association des anciens combattants,  
La bibliothèque municipale,  
Le moto-club de Pouligney-Lusans,  
Sprint Phil Team Athlétisme,

**Vous présentent leurs meilleurs vœux  
pour la nouvelle année**

Ci-dessous les animations dont nous avons connaissance pour l'année 2012 :

<b>MOTO CLUB</b>	Janvier : Assemblée générale 24 Mars : repas salle de Marchaux
<b>CLUB DES AINÉS</b>	17 Janvier : Fête des rois 15 Mars : échange avec le club de Roulans Avril : repas du club - et voyage en juin
<b>PARENTS D'ELEVES</b>	18 février : carnaval
<b>SAINT ETIENNE</b>	Printemps : concert 15 Août : repas
<b>FOOTBALL</b>	19 janvier : galette du club à Roulans - 16 Mars : repas à Deluz Juin : challenge
<b>TENNIS</b>	Avril : tournoi homologué Roulans-Garros Mai : tournoi interne
<b>ELAN</b>	20 Janvier : Assemblée générale suivie du traditionnel mâchon 5 Février : Percée du vin jaune (contacter Christian Vautherot) 16 Juin : Fête des associations - Automne : concert

# LES ECHOS DES ASSOCIATIONS

## Bilan 2012 - prévisions 2013

### L'association des parents d'élèves

L'APE a pour but de récolter des fonds pour financer des activités pour tous les enfants, à l'école et créer des occasions de rencontre et de partage au sein du village.

Comme chaque année c'est une équipe de parents qui se forme ; au gré des départs et des nouveaux venus ; se soutient et s'entraide pour assurer des manifestations, des opérations tout au long de l'année.

Pour l'année à venir, nous organiserons nos ventes de fromage-saucisses ; colis barbecue, ballade et conte en forêt, carnaval, chasse à l'œuf, etc.

L'an passé, l'APE a beaucoup œuvré pour contribuer notamment à la réalisation d'un projet ambitieux et couteux : Un voyage scolaire d'une semaine à Mouthe pour un stage natation, ainsi que le financement des transports pour les sorties scolaires des maternelles telles que les JMF, les sorties USEP, la ferme pédagogique... grâce à la participation de tous et une équipe de parents motivés et dynamiques derrière une équipe enseignante mobilisée.

L'APE a pu réunir les sommes nécessaires pour assurer ces financements à hauteur de : **3 940 euros.**

Nous sommes actuellement une petite dizaine de bénévoles et recherchons toutes les personnes de bonne volonté, ayant ou non des enfants à l'école, pour participer à l'élaboration et/ou la réalisation de projets tout au long de l'année, de façon ponctuelle ou régulière pour que L'APE continue de fonctionner et soutenir financièrement les projets de l'école avec (ou pour) les enfants de la commune.

Retrouvez-nous sur Face book  
«association des parents d'élèves de Poulligny-Lusans»  
ou  
<http://parentsdelevespoullignylusans.over-blog.com/>

Pour nous joindre :  
La présidente : FERRARI Jasmine 03 81 82 72 18  
La secrétaire : MEZERGUES Jennie 03 81 57 99 49  
La trésorière : MAZOYER Maud 03 81 57 94 80

Vidons... Ré-  
Recyclons !

Cette année  
partie du pro-



coltons...

l'écologie fait  
gramme sco-



laire et nous aussi nous nous associons à cette démarche de sensibilisation en organisant, avec le corps enseignant, «un vide garage», afin de récolter des métaux ( fer, aluminium, cuivre...) qui seront recyclés et valorisés en fonction de leurs poids.

Pour cela une benne sera à disposition au centre du village, nous comptons sur votre soutien et votre participation.



# LES ECHOS DES ASSOCIATIONS

## Bilan 2012 - prévisions 2013

### Tennis-Club

### Roulans/Pouligney-Lusans

**Une année au Tennis club de Roulans Pouligney-Lusans ou les aventures d'une petite balle jaune poursuivie par des bénévoles !!**

Le bilan de cette saison 2011 /2012 est dans l'ensemble encourageant avec en particulier le succès du premier tournoi « Roulans Garros » (140 participants, très haut niveau de jeu), l'acquisition avec la commune de Roulans d'une salle de classe de 72m<sup>2</sup> pour créer un club house, l'arrivée au club d'un enseignant breveté d'état, et un bilan sportif très positif.

Toutefois on notera pour cette saison une baisse relative du nombre d'adhérents (baisse des effectifs de l'école de tennis et difficultés pour fidéliser le public adulte) .

#### SEPTEMBRE 2011

Prise des inscriptions.

Légère baisse constatée des effectifs à l'école de tennis (13 enfants en moins que la saison précédente). Nous terminons la saison 2012 avec 75 adhérents dont 39 enfants à l'école de tennis.

Pour les enfants c'est très variable : 25 enfants à l'école de tennis en 2006, 72 en 2009, 39 en 2012.

Effectif stable (40) en ce début de nouvelle saison.

#### OCTOBRE 2011

Alain André, professeur de tennis breveté d'état retrouve notre club dans lequel il avait déjà enseigné il y a une dizaine d'années. 40 fois champion de Franche-Comté de tennis dont 10 fois en individuels (dont 2 critérium 2<sup>nd</sup>e série), Alain a apporté son expérience et ses compétences dans la bonne humeur pour la plus grande joie de l'équipe féminine qui demandait un entraîneur depuis quelques années, et de nos meilleurs espoirs jeunes qui ont ainsi pu profiter d'une deuxième heure de cours chaque semaine en complément de l'école de tennis.

#### NOVEMBRE 2011

Organisation d'un tournoi « tennis cooleurs ». 16 enfants. Ce tournoi fait partie d'un circuit régional permettant à nos plus jeunes joueurs de découvrir la compétition dans des conditions adaptées à leur âge et à leur niveau.

Deux enfants du club se sont distingués au niveau régional en tenant la tête du classement de ce circuit après avoir participé à plusieurs tournois.

#### DECEMBRE 2011

Début décembre organisation au gymnase d'un tournoi jeune au profit du téléthon. Une quinzaine de participants. Don de 75 euros au téléthon.

Fin décembre Alain André a animé le Noël des enfants, épaulé par M'lapa, champion du Togo de tennis classé -4/6 en France.

12 enfants ont participé à l'animation et sont repartis les bras chargés de cadeaux.

#### AVRIL 2012

Première édition du tournoi « **Roulans Garros** ». 140 participants qui se sont affrontés sur les trois courts de Roulans et de Pouligney-Lusans.

Niveau de jeu jamais atteint à Roulans au cours d'un tournoi (3 joueurs classés 1/6). Ce sont des joueurs du niveau national qui sont venus jouer à Roulans entre deux rencontres du championnat de France par équipes.

Demi-finales et finales très spectaculaires.

De nombreux sponsors ont soutenu le tournoi.

Les tableaux jeunes ont également offert des matches magnifiques et ont permis à des jeunes de notre école de tennis de participer pour la première fois à un match officiel.

Bravo aux vainqueurs Florent Mevaere et Delphine Le Lausque en senior. Du côté de nos adhérents, Nicolas Bonnet et Jérôme Euvrard ont remporté leur première victoire en compétition officielle et seront donc classés cette saison. Hugo Barbier a battu un joueur classé 30/4, Florent Gouachon a atteint le 8<sup>ème</sup> tour et Isabelle Lagrave à réalisé la meilleure performance chez les dames et atteignant le 3<sup>ème</sup> tour.

Dans l'avenir cette manifestation sera organisée en moyenne une fois tous les 4 ans.

#### MAI 2012

Le mois de mai est celui des championnats interclubs. 3 équipes étaient engagées : 2 équipes jeunes en 11/12 ans et 13/14 ans et une équipe dames.

L'équipe 13/14 ans composée de Hugo Barbier, Vincent Amey et Aurélien Jacquot, qui avait brillé l'an passé en 11/12 ans, a confirmé cette année dans la catégorie supérieure en terminant 1<sup>ère</sup> ex-aequo de sa poule après des victoires contre Vesoul 2, Gray 1, St Ferjeux 1 et Franois 2.

En 11/12 ans l'équipe nouvellement formée par Victor Re-senterra, Tristan Mougey et Adam Brenière s'est bien défendue.



# LES ECHOS DES ASSOCIATIONS

## Bilan 2012 - prévisions 2013

Première victoire en match officiel de Tristan qui a remporté 2 simples et sera classé l'an prochain. Adam et Tristan ont également remporté un double qui a donné la victoire à l'équipe contre l'Isle-sur-le-Doubs. L'équipe termine 4<sup>ème</sup> de sa poule.

En dames c'est un parcours quasiment sans faute d'une équipe féminine qui s'étoffe et progresse un peu plus chaque année. Les dames terminent deuxième de leur poule et montent en régionale 3, niveau jamais atteint, toutes équipes sénior confondues, depuis la création du club affilié FFT de Roulans en 1990.

### JUIN 2012

Vote au conseil municipal de Roulans de l'achat par la commune de Roulans de la classe mobile de l'école de Pouligney-Lusans. Participation du club à hauteur de 5000 euros dont 3000 de subvention FFT attendue.

Ecole de tennis : deuxième tournoi « tennis couleur » de la saison et petit goûter de fin d'année. De nombreux enfants sont repartis avec un maillot du club personnalisé avec leur prénom et le logo du club.

### ET ENFIN POUR RESUMER.....

Un peu moins d'adhérents en cette année 2012 mais une expérience tennistique plus riche pour chacun d'entre eux.

Fidélisation de nombreux enfants qui se réinscrivent chaque année, progressent et élèvent toujours un peu plus haut le niveau de notre école de tennis.

Le tennis féminin est au beau fixe, des matchs exceptionnels se sont déroulés sur les courts rebaptisés pour la circonstance Philippe Chatrier et Suzanne Lenglen de **Roulans Garros**. Bientôt un grand club-house pour accueillir tout ce petit monde dans les meilleures conditions et en faire un lieu de convivialité et de rencontres entre adhérents et un très bel outil de développement du club pour l'avenir.

Remerciements appuyés à tous les sponsors qui ont soutenu notre tournoi, aux communes de Roulans et de Pouligney-Lusans pour le club-house, à Alain André pour son investissement dans le club et à **tous nos bénévoles** sans qui aucune de nos actions ne pourrait voir le jour.

**Sprint Phil**  
**Team**  
**Athlétisme**

Vu le succès grandissant de l'activité ZUMBA, nous avons, à notre grand



regret, été obligé de quitter la commune de Pouligney-Lusans, faute de place dans la salle des associations.

Les membres de l'association Baume Les Dames Athlétisme profitent de l'occasion pour remercier la commune qui nous a gentiment prêté une salle.

Pour tout renseignement : zumbadanse@sfr.fr

Mme BELMOSTEFAOUI

## Élan

La Fête des Associations du 16 Juin 2012 a été un succès et merci encore aux bénévoles qui ont permis la réussite de cette soirée.

Seul bémol à la musique, quelques Grincheux ont utilisé les services de la Gendarmerie (d'ailleurs forts courtois) pour faire réduire les décibels ce qui n'a en rien altéré l'ambiance.

La Ronde de l'Espoir (qui recueillait des fonds pour la lutte contre le cancer a fait étape à Pouligney-Lusans le 31 août pour un petit ravitaillement organisé par la Municipalité et l'Association Elan. Malheureusement la pluie et le froid ont découragé les spectateurs, seuls quelques téméraires étaient présents et ils en sont remerciés.

Le Concert ERASTUS du 6 septembre donné en l'Eglise de Pouligney-Lusans a réuni bon nombre de spectateurs qui ont fort apprécié la prestation de ce Groupe Tchèque déjà venu en 2008 et qui avait rencontré le même succès.

### A venir en 2013 :

Percée du Vin Jaune : Le **Dimanche 3 février** à Voiteur .

Contact : Christian Vautherot 03 81 63 20 56

Vide Greniers : Le **Dimanche 14 avril**, un bulletin d'information et d'inscription vous sera distribué .

Concert : « Cœur de Loue » le **Vendredi 15 mars** à l'église

Un car pourrait être prévu pour un match à Sochaux... à suivre

**Assemblée générale de l'ELAN le 25 janvier 2013**

# LES ECHOS DES ASSOCIATIONS

## Bilan 2012 - prévisions 2013

### Gymnastique

Le club organise une séance de gymnastique d'entretien par semaine (endurance, abdos, fessiers, etc. ) le mardi soir à 20h à la salle des associations.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Evelyne HENRY au 03 81 55 59 24

### Moto-Club

4<sup>ème</sup> année d'existence pour le MCPL et une nouvelle équipe dirigeante pour cette année 2012.

Lors de l'assemblée générale du 10/02/2012, 8 membres du conseil d'administration ont été élus ou renouvelés :

Philippe BARBIER,  
Benjamin BARBIER,  
Alan JEANNIN (Président),  
Jonathan MESNIER,  
Mickaël MESNIER (secrétaire),  
Jean-Philippe MORVAN,  
Mathias REVERCHON,  
Géraldine VIENNET (trésorière) ;

L'association compte cette année 45 adhérents dont 28 moto/quad tout terrain et 17 moto/scooter route, un effectif constant par rapport à 2011.

Le renouvellement tardif du bureau ne nous a pas permis d'avancer aussi rapidement que souhaité dans l'homologation du terrain de cross. Néanmoins, les espoirs et surtout la volonté sont importants pour une homologation avant le début de la nouvelle saison.

Le terrain de cross se trouvant à proximité de la zone protégée de la Moyenne Vallée du Doubs, une étude d'impact Natura 2000 doit être réalisée (pollution, préservation de la faune et de la flore...) et conditionnera les conclusions de la Préfecture vis-à-vis de notre dossier d'homologation.

Cette année encore pour clôturer la saison, le MCPL a organisé, avec l'aide de l'ELAN, le circuit dans les bois de Pouligney-Lusans pour la journée du Téléthon.

Nous continuerons nos actions en 2013 avec :

- L'homologation du terrain de cross au cours de l'hiver, inauguration prévue pour l'ouverture début mars,

- Le traditionnel repas dansant aura lieu le dernier week-end de mars,
- Des ballades en moto et scooter seront organisées tout au long de la « belle saison », avec, nous l'espérons, un peu plus de chance au niveau de la météo,
- Une journée roulage sur le terrain de cross à la fin de l'été.

N'hésitez pas à nous rejoindre si, comme nous, vous êtes des passionnés et que vous voulez faire partager cette passion.

Le Bureau

Contact :

[motoclubpouligneylusans@gmail.com](mailto:motoclubpouligneylusans@gmail.com)

Alan JEANNIN (Président) : 06 08 94 46 30

Mickaël MESNIER (Secrétaire) : 06 68 11 28 75



# LES ECHOS DES ASSOCIATIONS

## Bilan 2012 - prévisions 2013

### Le Football Club Aigremont - Montoille

Football-Club Aigremont-Montoille, foot plaisir, dynamisme et convivialité...

Avec la création d'un site internet au club et le renforcement des équipes dirigeantes, le FCAM se redynamise et passe de 108 en 2011-2012 à plus de 130 licenciés aujourd'hui.

Un grand élan de jeunesse souffle sur le club avec presque 50 petits apprenti-footballeurs sur les catégories de 6 à 9 ans. Une équipe sénior en reconstruction, une U18 bien relancée et deux belles équipes en U11 et U13.

Pas de trêve pour le foot, dès mi-novembre, les entraînements s'exportent des terrains pour se poursuivent au gymnase de Roulans et les équipes sont engagées pour les championnats de futsal (foot en salle).

Avis aux professionnels, nous sommes à la recherche de partenaires afin d'équiper tous nos petits joueurs de nouveaux maillots et grand merci à tous ceux qui se sont déjà engagés...

dates à retenir :

- La traditionnelle Galette du club : samedi 19 janvier 2013 à 17h salle de mairie à Roulans
- Le repas-dansant du club : samedi 16 mars 2013 salle de Deluz

Pour plus d'infos, contactez le club :

Président : P. MAYOUD au 06 87 31 54 48

Secrétaire : C. VAUTHEROT au 03 81 63 20 56

F.C.A.M. 21 rue du Puy 25640 Pouligney-Lusans

Le mail : aigremont-montoillefc.foot@orange.fr

Le site :

<http://fcaigremontmontoille.club.sportsregions.fr/>



# LES ECHOS DES ASSOCIATIONS

## Bilan 2012 - prévisions 2013

### Club du 3ème AGE

Le club continue ses rencontres le 3ème mardi de chaque mois à la salle de Lusans.

Jeux de cartes, scrabble et jeux divers permettent aux participants de passer un agréable après-midi, clôturé par d'excellentes pâtisseries.

Rappel des principales manifestations de 2012 :

- Repas le 15 mai à la salle des associations,
- Sortie annuelle le 15 juin pour l'Alsace touristique et gourmande,
- Repas de fin d'année, le **samedi 15 décembre 2012** à l'Auberge de Grosbois, avec la traditionnelle tombola, qui aide en partie, au fonctionnement du club.

Concernant l'année 2013, une journée récréative est prévue le **vendredi 18 janvier** à partir de 9 heures à la salle des associations, avec présentation de la nouvelle collection Pro'Confort. Un cadeau sera offert à chaque participant. (sans obligation d'achat)

A 13 h, repas offert par cette société. Après-midi libre, jeux de cartes, scrabble, etc. et tirage des rois.

Les personnes non membres du club peuvent y participer. Il suffit de prévenir la présidente 10 jours auparavant pour l'organisation du repas.

L'assemblée générale aura lieu le **mardi 19 février 2013** à Lusans, à 14 h.

**En avril**, repas de chasse, salle des associations. Il nous a été remis généreusement chevreuil et sanglier. Nous remercions la personne qui a pensé à en faire don au club.

**Juin** sera l'occasion de sortir du village pour une destination encore inconnue à ce jour. Nous informerons les adhérents quant aux dates précises.

Bienvenue aux 6 nouveaux adhérents qui ont rejoint notre club, qui comporte aujourd'hui 41 personnes.

*Pour tout contact :*

La présidente, Jackie CLERC  
03 81 55 53 98 – 06 08 87 06 79  
clercjackie@orange.fr



# LES ECHOS DES ASSOCIATIONS

## Bilan 2012 - prévisions 2013

### L'association Saint Etienne

Malgré toutes les incertitudes concernant la météo, l'Association St ETIENNE a organisé le pèlerinage du 15 août 2012 à Notre-Dame de VIGILANCE. 80 participants ont répondu favorablement à cette journée au grand air et ont participé à sa réussite.

Dès 9 h 30 : trajet jusqu'à la vierge,  
10 h 30 : messe  
11 h 30 : apéritif offert par l'association  
St Etienne et vente de gâteaux de ménage  
12 h 30 : barbecue.

Le bénéfice de cette manifestation pourra servir à la rénovation du site de pèlerinage ainsi qu'à la réfection de l'église. Les décisions seront prises lors de notre prochaine Assemblée Générale. (nous distribuerons une invitation ultérieurement).

La journée a été placée sous le soleil et juste pour nous taquiner, ... la pluie a fait son apparition en fin de journée, juste après la remise en ordre des lieux. Ouf !

*Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes qui ont œuvré pour organiser cette journée, tant au point de vue matériel que service. Sans toutes ces bonnes volontés, rien ne pourrait s'effectuer. Ceux-ci se reconnaîtront aisément.*

A toutes fins utiles, voici la liste des membres du bureau :

Président : André Mesnier  
Vice-Président : Marie-Thérèse Sébire  
Trésorier : François Heranney  
Secrétaire : Bernadette Lallemant

Si vous avez des idées, un peu de temps, des compétences en sommeil, nous vous invitons à nous rejoindre pour renforcer notre association. Elle n'en serait que plus active et efficace.

Au plaisir de vous rencontrer !

Le comité

### Le Souvenir Français

QU'EST-CE QUE LE « SOUVENIR FRANÇAIS »

Née en 1872 en Alsace et Lorraine occupées, fondée à Neuilly-sur-Seine en 1887, régie par la loi de 1901, reconnue comme établissement d'utilité publique en 1906, l'association nationale du « SOUVENIR FRANÇAIS » a une triple mission :

- Conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France, tout au long de son histoire, ou qui l'ont honorée par de belles actions ;
- Veiller et participer à l'entretien de leurs tombes, ainsi que des monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger ;
- Transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.

Non politisé, non revendicatif, distinct des associations d'anciens combattants, veillant au bénévolat de ses responsables et à la rigueur de sa gestion, le « SOUVENIR FRANÇAIS » se renouvelle sans cesse ; il est fier de son passé, plus que séculaire, vigilant quand à son efficacité présente et confiant en son avenir, puisque sa triple mission n'est pas limitée dans le temps.

Le comité de ROULANS est déjà intervenu pour entretenir, rénover de nombreuses tombes.

Il a participé à la rénovation de plusieurs monuments aux morts.

Il subventionne les voyages pédagogiques organisés par des écoles sur les lieux de mémoire.

Il renouvelle les drapeaux sur les carrés militaires ou stèles. Actuellement plusieurs actions sont en cours.

Le comité de ROULANS c'est 22 délégués communaux.

UN BUREAU :

**Président d'honneur** : Michel HO FIAT HEE 3, grande rue 25640 l'ECOUVOTTE

**Président** : Georges MAGNIN 10, rue Combotte d'or 25360 BOUCLANS Tél. 0381552215

Toute l'équipe est à votre écoute et souhaite l'arrivée de nouveaux bénévoles dès le plus jeune âge.

Le comité.

## Le relais Assistantes Maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de communes Vaîte-Aigremont, géré par les Francas du Doubs, a le plaisir de comptabiliser **126 Assistants Maternels Agréés (soit 119 en activités)** sur les 21 communes concernées dont 1 homme nouvellement formé sur le secteur et à qui nous souhaitons la bienvenue et bonne continuation dans ce nouveau projet professionnel.

Le Relais n'est pas qu'un lieu où l'animatrice donne des listes aux familles et des tarifs aux assistantes maternelles. Mais c'est aussi un lieu d'échanges en direction des Familles, des Assistantes maternelles et des Enfants habitant sur la CCVA.

Ce service est gratuit pour tous et se situe sur les communes de Bouclans et de Roulans. Il a été mis en place à l'initiative de la CCVA en partenariat avec le Conseil général et la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs.

### Quelles sont les missions du Relais ?

Le Relais Assistantes Maternelles est un lieu d'écoute, d'informations et d'échanges pour les Parents, les Assistantes maternelles et les enfants.

#### Le Relais a pour missions :

- D'informer sur les droits et les devoirs de tous
- De prévoir des temps de rencontre et d'animations
- De gérer l'offre et la demande d'accueil

Vous êtes **Parents** ou futurs parents, et vous souhaitez :

- Bénéficier d'un mode d'accueil de confiance et de qualité pour votre enfant
- Obtenir des informations concernant votre statut d'employeur (démarches à accomplir)
- Etre accueillis dans un lieu où vous trouverez une écoute

Vous êtes **Assistante** maternelle et vous souhaitez :

- Obtenir des informations concernant votre statut
- Rencontrer d'autres assistantes maternelles et partager vos expériences
- Etre en contact avec les familles à la recherche d'une assistante maternelle agréée.

#### Les communes rattachées au Relais sont :

*Bouclans, Breconchaux, Champlive, Châtillon Guyotte, Dammartin-Les-Templiers, Glamondans, Gonsans, Laissey, L'Ecouvotte, Le Puy, Naisey-Les-Granges, Osse, Ougney Douvot, Pouligney Lusans, Roulans, Saint-Hilaire, Sechin, Val de Roulans, Vauchamps, Vennans, Villers-Grelot*

### Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes Vaîte-Aigremont

Siège social :

CCVA, 8 bis rue des Aloses-25640 ROULANS

06.87.79.14.14 ou

[rfam.ccva@francas-doubs.fr](mailto:rfam.ccva@francas-doubs.fr)

#### Horaires et lieux de permanences du Relais

Lundi : 9h-11h

Permanence Téléphonique : 03.81.55.20.09

Mardi : 9h-12h30 et 13h30-17h30

**Roulans**

(Espace culturel)

Jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h30

**Bouclans** (Mairie) : 03.81.55.20.09

Vendredi : 13h30-16h30

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> du mois **Bouclans** : 03.81.55.20.09

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> du mois **Roulans**

Samedi : 9h-12h

**Bouclans** ou **Roulans** sur RDV uniquement

**Sur RDV uniquement le mardi et le jeudi de 17h à 19h**

# LES HORAIRES DE DÉCHETTERIES

	Toutes périodes	Période HIVER	Période ÉTÉ
	Matin 9h00 / 12h00	Après-midi 13h00 / 16h00	Après-midi 13h00 / 18h00
Lundi	Roulans	Roulans	Roulans
Mardi	Marchaux	Marchaux	Marchaux
Mercredi	Roulans	Roulans	Roulans
Jeudi	Marchaux	Marchaux	Marchaux
Vendredi	Roulans	Roulans	Roulans
Samedi	Roulans & Marchaux	Roulans & Marchaux	Roulans & Marchaux

Le changement d'horaire s'effectue en même temps que le changement d'heure.

Toutes les déchetteries sont fermées au public les jours fériés officiels.

Les horaires de fermeture indiqués sont les horaires théoriques de fermetures du site ; l'accès aux bennes sera **fermé 10 min avant** afin de permettre aux derniers usagers de déposer leurs déchets et de quitter le site pour 18h ou 16 heures en fonction de la période (été ou hiver).

## Le contrôle d'accès aux déchetteries reporté

Initialement prévue en septembre 2012, la mise en service de ce dispositif sera décalée de quelques mois. Ce délai sera mis à profit pour préparer les usagers des déchetteries à ce nouveau mode de fonctionnement.

## Collecteur de vêtements

Pouligney : près de l'atelier communal  
Lusans : route des des Grandes Vignes

## Collecteur à verres

Pouligney : Rue d'Archamp en face de la rue du stade, rue de la Pérousotte et rue du Verjoulot.  
Lusans : Route des Grandes Vignes

Si les collecteurs sont pleins, vous pouvez le signaler au secrétariat de mairie.

Petit rappel : les cartons ou autres contenants ne doivent pas être laissés sur place.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Prévention routière - prêt d'un cinémomètre

Vous avez peut-être remarqué, dans les deux villages, la pose d'un cinémomètre (radar pédagogique) qui à votre passage vous indiquait votre vitesse. Il vous a fait un très beau sourire, car vous aviez respecté la limitation à 50 km/heure en vigueur.

Cet appareil, prêté par la sécurité routière comptabilisait les véhicules qui passaient dans la rue et mémorisait leur vitesse, voici le rapport établi par la sécurité routière :





## INFORMATIONS DIVERSES

### Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2012.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans suivant une liste qui nous est transmise par l'INSEE (vous pouvez vérifier en mairie si l'inscription a bien été effectuée). En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire à la mairie de votre domicile avec présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

En venant vous inscrire sur les listes de notre commune, vous serez automatiquement radié des listes de votre ancienne commune, sans démarche de votre part.

Une permanence aura lieu le lundi 31 décembre de 13h30 à 17h30 heures pour les dernières inscriptions.

### Recensement militaire (ou citoyen)

Cette formalité est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le

Tous les jeunes français ayant atteint l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons, doivent se faire recenser auprès de la mairie

16ème anniversaire en présentant une pièce d'identité et le livret de famille des parents. et est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée, etc.).

Le jeune mineur peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents.

### Amicale des donneurs de sang de Roulans

Donner son sang est un acte généreux qui permet chaque année de soigner 1 million de malades .

1 900 hôpitaux et cliniques sont approvisionnés en produits sanguins dans 151 sites fixes et 40 000 collectes mobiles organisées chaque année .

Vous pouvez donner votre sang dès l'âge de 18 ans et jusqu'à 70 ans. Il faut être muni d'une pièce d'identité, être reconnu apte au don du sang par le médecin de prélèvement (sur place), avoir un poids au moins égal à 50 kg .Ne pas venir à jeun.

C'est avec plaisir que nous vous attendons, une collation vous sera servie après chaque don.

Pour tous renseignements,  
contacter Christophe Girardet  
au 03 81 55 50 12

#### A l'espace culturel de Roulans

De 16h à 19h30 les lundis :  
25 février / 6 mai / 29 juillet  
23 septembre / 18 novembre

#### A Marchaux :

De 17h à 20h les lundis :  
18 mars / 27 mai / 29 juillet  
30 septembre / 25 novembre

## LES NUMÉROS UTILES

**MAIRIE (secrétariat) ..... 03.81.55.59.29**

**Télécopie ..... 03.81.55.59.88**

**Ouvert au public le**

**lundi 13h30 / 17h30**

**Mercredi 10h / 12h & 16h / 18h**

**Vendredi 8h30 / 12h00**

PERISCOLAIRE .....	06.72.21.29.12
BIBLIOTHEQUE.....	03.81.55.59.83
ECOLE PRIMAIRE .....	03.81.55.57.22
TRESORERIE MORRE—ROULANS .....	03.81.83.54.44
GENDARMERIE NATIONALE .....	03.81.55.51.80
SAUR - dépannage.....	03.80.68.22.21
ERDF dépannage électricité .....	0 810 333 025
CCVA (Communauté de commune de Vaite-Aigremont).....	03.81.63.29.01
Assistante Sociale - Centre Médico-social de Novillars .....	03.81.55.61.25
EST REPUBLICAIN - correspondant CUENOT Jean-Bernard.....	03.81.55.59.90
SERVICE PUBLIC .....	3939 ou service-public.fr

**SAMU ..... 15**

**POMPIERS ..... 18**

**POLICE..... 17**

### **Horaires Bureau de poste à :**

**Roulans : 03.81.55.50.99**

L'après-midi du lundi au vendredi

13h45 / 17h30

Le samedi matin

9h00 / 12h00

**Agence postale communale Marchaux : 03.81.57.96.30**

Le matin du mardi au vendredi

8h00 / 11h00

Le samedi matin

9h00 / 12h00



